L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DU CONSEIL GENERAL ET DE LA PREMIERE MUNICIPALITE.—NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN 12 DECEMBRE 1848.

Imprimé et publié par
MAGNE & WEISSE,
No. 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 12 DECEMBRE.

Le télégraphe.—L'application de l'électro-magnetisme au télégraphe a donné lieu à une foule de procès retentissants qui occupent fort les tribunaux et la presse. Les questions à résoudre sont d'ordinaire assez délicates et exigent beaucoup de discernement de la part du juge. Il faut même, au magistrat qui est appelé à prononcer, des connaissances scientifiques que l'on ne rencontre pas toujours dans la judicature. Le procès de tel défendeur différe essentiellement de celui de M. Morse? En quoi diffère-t-il? N'est-ce qu'une modification du système de l'inventeur? Le privilège de ce dernier reste-t-il pas intact? Voilà les questions qui se présentent invariablement devant les tribunaux et que des avocats retors viennent embrouiller de la plus aimable façon. M. Morse, qui a inventé la télégraphie électro-magnétique, est constamment sur la brèche: il attaque judiciairement tous les inventeurs qui viennent à sa suite—serait-ce pecus—et qui n'ont d'autre titre à une patente que d'avoir amélioré quelques détails du système. C'est quelque chose sans doute, et c'est à force de perfectionnements successifs que la découverte de M. Morse finira par être réellement utile, mais ce n'est pas assez pour se placer sur le même terrain que le savant inventeur et entrer en concurrence avec lui.

M. Morse a commencé à partir avec M. O'Reilly, M. House et plusieurs autres, et il a été assez heureux pour faire prévaloir ses droits d'inventeur. Mais il aurait écrit qu'il aurait enfin trouvé. Un honneur Bain a imaginé, après bien coup d'essais infructueux, de substituer un agent électro-chimique à l'électro-magnétisme pour transmettre la vie et l'intelligence aux fils métalliques qui ont remplacé les signaux télégraphiques. L'emploi de ce nouvel agent a valu à M. Bain le droit d'une patente, mais il ne pas sans de grandes difficultés. L'avocat général des Etats-Unis et le commissaire des brevets ont soutenu à la fois que l'électricité ne pouvait pas être distincte de l'électro-magnétisme, et que le fait d'en faire un agent nouveau n'a pas constitué une invention. Ces objections ont été vaincues par le talent de M. Bain et le procès a été gagné.

Le Télégraphe a été le théâtre de plusieurs autres procès, dont nous parlerons dans un prochain numéro.

Le montant de la collecte faite hier matin, à la Cathédrale, par le Bataillon d'Artillerie, au profit de l'Hôpital de Charité, est de 889 60. Cette somme a été immédiatement remise à la sœur F. Regis, qui nous prie de faire agréer ses sincères remercîmens aux membres du Bataillon.

Réception du ministre mexicain.—M. Luis de La Rosa, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du Mexique près du gouvernement des Etats-Unis, a été présenté officiellement au président il y a quelques jours. L'entrevue a eu lieu à la Maison Blanche. M. de La Rosa était accompagné d'un interprète et d'un secrétaire. Après avoir été présenté au président par M. Buchanan, secrétaire d'Etat, il a adressé au pouvoir un discours espagnol qui a été immédiatement traduit à M. Polk par l'interprète. A ce discours, plein d'expressions bienveillantes pour notre pays et où l'ambassadeur n'a rappelé le passé que pour se féliciter de la paix conclue entre les deux républiques, M. Polk a répondu en termes aussi heureux et en donnant à M. de La Rosa l'assurance que le traité de Guadalupe serait fidèlement exécuté par les Etats-Unis.

Illinois.—Voici le vote officiel de l'Illinois: Cass—55,437 voix; Taylor—53,164; Van Buren—15,606. Ce vote est beaucoup plus fort que celui de 1844.

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

Washington, 3 décembre 1848.

Bien que la session s'ouvre demain, il n'y a à Washington que peu de membres: on a même remarqué que jamais, depuis dix ans, le nombre des honorables n'avait été aussi limité à la veille de l'ouverture des Chambres. Cela dépend en partie de ce que la Chambre est déjà organisée, et en partie de ce que les locofocos n'osent pas trop se montrer. Il est probable ce pendant que les membres se trouveront en nombre à la dernière heure. Le message du Président serait alors transmis aux Chambres mardi.

Je n'entendrai rien dire de ce manifeste dans les cercles politiques: on ne semble prendre par anticipation aucun intérêt à l'œuvre présidentielle. C'est comme si M. Polk n'existait pas.

Le message ne renfermera rien d'important si ce n'est une recommandation d'organiser un gouvernement territorial dans le Nouveau Mexique et dans la Californie.

On se préoccupe beaucoup en ce moment de la composition du cabinet du général Taylor. Les journaux comme de coutume disent des noms propres; mais les conjectures de la presse n'ont droit à aucune confiance. Il est douteux que Taylor se décide à faire un choix définitif avant de s'être consulté avec ses amis de toutes les parties de l'Union qui se trouvent réunis à Washington. En attendant il ne peut pas rester indifférent à une chose aussi importante que la formation d'un cabinet, et il réfléchira au choix qu'il devra faire prochainement. Le général Harrison, après avoir consulté M. Clay et quelques autres amis distingués, s'était réservé avec raison le privilège de délibérer, avant de se prononcer définitivement. Je présume que le général Taylor prendra l'avis de ceux qui peuvent l'éclairer afin de doter le pays d'une administration sage et nationale. Un homme, quelle que soit son expérience ou sa sagesse, ne peut pas tout seul arriver à connaître les besoins et les désirs de toute l'Union; il est impossible aussi à un homme qui s'est mêlé pendant quelque temps des affaires publiques de se dépouiller entièrement de toute prévention. Il importe donc que Taylor consulte toutes les opinions afin de pouvoir rendre le gouvernement qu'avaient en vue ceux qui l'ont porté au pouvoir.

Le rapport du secrétaire du trésor est prêt et sera transmis au speaker de la Chambre dans le courant de cette semaine. Ce document sera sans doute consacré à la glorification du tarif de 1846. C'est la dernière fois que M. Walker aura occasion de produire un chef-d'œuvre.

Il y a toujours de grande agitation à la Caroline du Nord n'aliera pas sans de grandes difficultés un sénateur au Congrès. Les whigs n'ont à présent qu'une majorité d'une voix dans les deux chambres, et les membres des comités tient à une indécision momentanée et que cette incertitude, aimée du public, aura prendre bientôt sa revanche.

Après avoir consacré un double accès de jeudi et de samedi, il faut parler de la pièce de dimanche, *Les libertins de Genève*. Orca le tableau, que reste-t-il de ce drame? A peu près rien et nous doutons, si nos oreilles ne nous ont pas trompé, que la pièce soit jamais bien goutée du public. Malgré le beau talent de Marie, malgré le jeu intelligent et parfaitement convenable de M. Sage, malgré les magnifiques inspirations que Montessier a su trouver dans le rôle de Calvin, la pièce n'a ni ce qu'on appelle d'action. Et cependant tout avait été monté avec un soin extrême; les rôles les plus bizarres ont été bien rendus. Laissons donc reposer *Les Libertins de Genève*, et signalons en passant le bon goût et la fidélité des costumes de Mme Maria, M.M. Montanier, Breton et Chol. Ce dernier est un transfuge du Théâtre Historique dont il a gardé de mince traditions, et nous voyons avec plaisir M. Davis lui confier un emploi analogue à celui pour lequel fin été primitivement engagé. M. Chol est enfant de la scène; qu'il travaille les ouvertures que lui a laissée son père (dont le public parisien n'a point oublié le mérite), qu'il persévère à opposer *jusque dans les moindres détails*, ce soin qui désoie l'artiste intelligent et studieux, et nous lui prédisons avec certitude qu'il montrera du jugement l'honneur de son nom. Mais aussi, gare à vous, M. Chol; vous nous en adressez exigeans pour vous!

La salle qui offrait dimanche un aspect sinistre, grâce à la présence des artilleurs Bonne la-Darbe, avait hier soir l'apparence d'un dédoublement. Il faut peut-être l'attribuer à la disparition sur l'affiche du *Nouveau Seigneur*, ce charmant opéra, toujours si gracieux, toujours si frais, si coquet. Quoiqu'il en soit, la représentation de lundi a été fort gaie: elle a commencé par le *Caporal et le Paysan*, pièce dans laquelle nous avons vu un caporal en costume de sergent, coiffé en grenadier, avec des épaulettes de fantaisie. Avis à M. Ménéhaut. Dieuze aussi que le coiffeur Jonquille ne savait pas son rôle et a joué *sur le canevas*. Après *ce vaudeville*, est apparue cette délicieuse bluette de la riche corbeille de Musset, Marie, comme toujours, a été parfaite de grâce aristocratique, et son jeu si fin, si délicat n'a point souffert d'un certain geste assez trivial dont son partner devrait bien se défaire. Le plaisir avec lequel cette pièce a été accueillie cous fait espérer que M. Davis aura encore recours au même auteur et qu'un de ces soirs nous verrons apparaître soit le *Caprice*, soit le *Chandelier*, soit *Quitte pour la peur*.

Dans le *Maître de Chapelle*, dont le premier acte n'a pas même été joué en entier (pourquoi?), nous avons admiré Mme Berton et Corradi: ce dernier, possède parfaitement le genre bouffe, a parfaitement chanté tout son rôle et enlevé le morceau: *Ah! quel bonheur de prononcer ce glorie!* Nous aurions toutefois désiré qu'il exécutât moins le comique de son rôle; il est été parfait. Quant à Mme Berton, il lui a été impossible de cacher la distinction de ses manières; et la jupe rapée de Gertrude ne saurait point la femme du monde. Pourquoi cette artiste est-elle si complète que la critique soit réduite à lui faire un sérieux reproche?

Enfin la soirée a été terminée au milieu des éclats de rires provoqués par les situations assez équivoques des *Gents Jaunes*. La pièce a rondement et vivement marché; l'entrain de Ménéhant a gagné ses partners et c'est à peine si l'on pouvait respirer entre deux couplets. Ce soir le théâtre nous donne l'*Eclair*, où L. Fleury et Mme Berton sont si remarquables et jouent avec tant d'âme. Nous engag une vivement les dames qui n'ont point assisté à la première représentation, à ne point y manquer cette fois: le rôle d'Henriette est jusqu'à ce jour la plus belle création de Mme Berton, et il faut avoir entendu le duo de Lionel et Henriette pour s'en faire une juste idée.

Jacques de R....

Chronique Locale.

Conseil de la première municipalité.—Ce Conseil n'est réuni hier soir; le peu d'importance des questions traitées nous engage à omettre nos extraits habituels et à attendre les rapports officiels de cette séance que nous publierons demain ou le jour suivant.

Alderman Landis. — Les fonctionnaires de cet estimable citoyen ont eu lieu hier soir. Un nombre considérable d'amis et de connaissances ont accompagné ses dépouilles mortelles à leur dernière demeure.

Panorama de Stockwell. — Cette production remarquable représentant le vieux Mississippi, cette merveille de l'art, est visible dans les salles du Commercial Exchange de la rue St Charles. Les personnes qui ont déjà admiré ces vues pittoresques de ce roi des eaux, auront l'occasion que leur offre cette représentation.

Enquêtes.—Le coroner a tenu une enquête hier, à l'hôpital de Charité, sur le corps d'un nommé Henry Kren, mort des suites de blessures reçues à la tête. La personne qui est la cause de sa mort est en prison.

Assaut et batterie.—Joseph Fonseca et Léopold Roux ont été arrêtés dans la première Municipalité, sous l'accusation d'avoir enfoncé la porte de Louis Sustie et de l'avoir assailli dans sa maison.

L'examen de Joseph Meyers et Louis Deppé, qui devait avoir lieu hier devant le recorder Baldwin, a été renvoyé à un autre jour. Ces individus sont accusés d'avoir volé la somme de $500 à Peter Kearnes.

FEUILLETON.

MEMOIRES D'OUTRE-TOMBE.

Paris, septembre 1821.

(Revu en décembre 1846)

PREMIERS MOUVEMENS POLITIQUES EN BRETAGNE. — COUP D'ŒIL SUR L'HISTOIRE DE LA MONARCHIE.

Mes différentes résidences en Bretagne, dans les années 1787 et 1788, commencèrent mon éducation politique. On retrouvait dans les Etats de province le modèle des Etats-Généraux; mais les troubles intérieurs qui agitaient cette province de la nation, éclairèrent-ils dans deux pays d'Etats, la Bretagne et le Dauphiné.

La transformation qui se développait depuis deux cents ans touchait à son terme: le France passée de la monarchie féodale à la monarchie des Etats-Généraux, de la monarchie des Etats-Généraux à la monarchie des parlements, de la monarchie des parlements à la monarchie absolue, tendait à la monarchie représentative, à travers la lutte de la magistrature contre la puissance royale.

Le lieutenant Maupeou, l'établissement des assemblées provinciales, avec le vote par tête, la première et la seconde assemblée des Notables, la Cour plénière, la formation des grands bailliages, le rentignement civile des protestans, l'abolition partielle de la torture, celle des corvées, l'égale répartition du paiement de l'impôt, étaient des preuves successives de la révolution qui s'opérait. Mais alors, on ne voyait pas l'ennemie: chaque réforme nouvelle paraissait un accident isolé. A toutes les périodes historiques, il existe un esprit-principe. En ne regardant qu'un point, on n'aperçoit pas les rayons convergeans à un centre de tous les autres points; on ne remonte pas jusqu'à la cause cachée qui donne la vie et le mouvement général, comme l'eau ou le feu dans les machines: c'est pourquoi, au début des révolutions, tant de personnes étonnées qu'il suffisait de briser telle roue pour en empêcher le torrent de couler ou la vapeur de faire explosion.

Le dix-huitième siècle, siècle d'action intellectuelle, non d'action matérielle, n'aurait pas réussi à changer et promulguer les lois, s'il n'eût rencontré son véhicule: les parlemens et nommant le parlement de Paris, devinrent les instrumens du système philosophique. Toute opinion méritait importance ou ridicule, si elle n'est logée dans une assemblée qui la rend pouvoir, la munit d'une volonté, lui attache une langue et des bras. C'est ce qui sera toujours pour des corps illégaux qu'arrivent et s'élèvent les révolutions.

Les parlemens avaient leur cause à venger: la monarchie absolue leur avait ravi une autorité usurpée sur les Etats-Généraux. Les enregistrements forcés, les lits de justice, les exils, en rendant les magistrats populaires, les poussaient à demander des libertés dont ils ne l'étaient pas sincères partisans. Ils réclamaient les Etats-Généraux, n'osant avouer qu'ils désiraient pour eux-mêmes la puissance législative et politique; ils hésitaient de la sorte la résurrection d'un corps dont ils avaient recueilli l'héritage, lequel, en ressuscitant la vie, les réduirait tout d'abord à leur propre égalité, la justice. Les hommes se trompent presque toujours dans leur intérêt, qu'ils se meuvent par sagesse ou passion: Louis XVI rétablit les parlemens qui le forcèrent à appeler les Etats-Généraux; les Etats-Généraux, transformés en Assemblée nationale et bientôt en Convention, détruisirent le trône et les parlemens, envoyèrent à la mort et les juges et le monarque de qui émanait la justice. Mais Louis XVI et les parlemens en agirent de la sorte, parce qu'ils étaient, sans le savoir, les moyens d'une révolution sociale.

L'idée des Etats-Généraux était donc dans toutes le siècle, seulement on ne voyait pas où cela allait. Il était question, pour le fouler, de combler un déficit que le ministre banquier autrefois se chargerait de faire disparaître. Un rendu si vicieux, appliqué à un mal si léger, prouve qu'on était emporté vers des régions politiques inconnues. Pour l'année 1788, seule année dont l'état financier soit bien avéré, la recette était de 412,34,2020 livres, la dépense de 592,345,000 livres; déficit, 180,000,000 livres, réduit à 140 millions, par 40 millions 416 mille livres d'économie. Dans ce budget, le maison du roi est portée à 17millions-pour-mille de 27 millions 200 mille livres; les dettes des princes, les acquisitions de châteaux et les dépréciations de la cour étaient la cause de cette surcharge.

On voulait avoir les Etats-Généraux dans leur forme de 1614. Les historiens citent toujours cette forme, comme si, depuis 1614, on n'avait jamais osé parler des Etats-Généraux, ni réclamé leur convocation. Cependant, en 1651, les ordres de la noblesse et du clergé, réunis à Paris, demandèrent les Etats-Généraux. Il existe un gros recueil des cahiers et des discours faits et prononcés alors. Le parlement de Paris, tout-puissant à cette époque, bien de accorder les vœux des deux premiers ordres, comme leurs prédécesseurs comme légistes; ce qui était vrai.

Ici, puisque je suis sur ce chapitre, je remarque les juges fait grave, échappé à plus qu'en aucun ouvrage qui ne soient d'histoire de France sous le savoir. Où parle des Etats-Généraux, on ne connaît constamment les Etats-Généraux. Eh bien! il arrive souvent que des historiens ne connaissent que